



MONITEUR

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



08065304

BUREAU DU GREFFE COMMUNAL
DE LA COMMUNE DE NAMUR

le 21 Avril 2008

Pr le Greffier,
Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/04/2008 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **LIGUE FRANCOPHONE DE NATURISME**

Forme juridique : **ASBL**
Siège : **RUE DU BOIS - DES BROUX 9 5080 LA BRUYERE**

N° d'entreprise : **419084144**

Objet de l'acte : **Changement de Siège social - Fin de mandat - Nomination**

L'Assemblée Générale réunie valablement le 6 AVRIL 2008, a :

1. constaté la fin du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques HENRY qui ne se représentait plus ;
2. élu Arnold FABRY comme administrateur ;
3. modifié l'adresse de son siège social qui se situe dorénavant : Hautes Calenges, 4 à 5020 Malonne (ancienne adresse : Bois des Broux, 9 - 5080 RHISNES).

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers